



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

CUCUMBER NATPRO

Fournisseur PCW

Référence : CUCUMBER NATPRO

1 - DONNEES TECHNIQUES

<i>Ref article :</i>	CUNAT-3
<i>I.N.C.I. :</i>	-
<i>Nom botanique :</i>	Cucumis sativus L.
<i>Description :</i>	Extrait volatil traité à l'alcool, issu du jus de concombre (Cucumis sativus L.), obtenu par Nat Profile Technologie : l'émulsion composée d'alcool et de jus est ultra-filtrée pour être clarifiée. L'émulsion filtrée et clarifiée passe ensuite dans des colonnes adsorbantes Nat Profile pour séparer le jus/eau de l'alcool et de l'extrait volatile de jus.
<i>Origine MP :</i>	100% Naturelle (source Végétale)
<i>Utilisation de la substance / mélange :</i>	Usage industriel seulement
<i>Application :</i>	Parfums / Cosmétiques / Arômes
<i>Taux d'utilisation max. recom. :</i>	-
<i>Origine géographique :</i>	Italie

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

<i>Aspect :</i>	Liquide
<i>Couleur :</i>	Orange pâle à orange
<i>Odeur :</i>	Concombre, fraîche, verte - note alcoolique
<i>Densité à 20/4°C :</i>	[0.811 ; 0.854]
<i>Indice de réfraction @ 20 °C :</i>	[1.355 ; 1.375]
<i>Pouvoir rotatoire en ° :</i>	[-10 ; +10]
<i>Point d'ébullition en °C :</i>	-
<i>Point éclair en °C (coupelle fermée) :</i>	25
<i>Taux peroxides mmol/l :</i>	[0 ; 20]

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

<i>Reg. 1223/2009 & mod. :</i>	Voir certificat
<i>Allergènes SCCNFP List :</i>	Voir certificat
<i>CMR (Reg. 1223/2009/CE) :</i>	Voir certificat
<i>IFRA :</i>	Restreint (50th Am.)
<i>Statut kosher :</i>	Certifié
<i>Statut Halal :</i>	-

CUCUMBER NATPRO

AFNOR / ISO : /

CAS N° : -

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) Préparation aromatisante :

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) : Aucun

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

Certificat d'alimentarité : Respecte les exigences des Règlements 1334/2008/CE & 872/2012/CE

Vegan : Oui

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Tunnel codes ADR : D/E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

Code douanier : 3302 90 90 00

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Conserver sous Azote, à température ambiante (entre 5-21°C), à l'abri de la lumière du jour, dans un endroit sec et aéré.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

Transport Maritime IMDG : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

Polluant Marin :

Transport Aérien IATA : 1197 EXTRAITS, LIQUIDE, 3, III

LEGISLATION :

C.A.S : -

Étiquetage :



ED12 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 2
EHC3 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 3
FL3 Liquides inflammables 3
SS1 Sensibilisation cutanée 1



H226 - Liquide et vapeurs inflammables
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.